

POSITIONNER DES PERSONNES EN SITUATION D'ILLETTRISME

Contexte	Le positionnement est une notion qui permet de choisir une formation adaptée à son projet professionnel. Cela renvoie à la problématique de l'orientation. Il permet à l'apprenant de se situer par rapport aux compétences requises à l'entrée en formation, mais aussi par rapport aux compétences à acquérir et parfois aussi par rapport aux modalités retenues dans le dispositif de formation.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en œuvre des démarches de positionnement
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'organisation logistique du positionnement ▪ Les outils d'évaluation initiale ▪ L'analyse des résultats ▪ La restitution des résultats ▪ La formalisation des diagnostics
Public cible	Formateur et coordonnateur pédagogique
Prérequis	Savoir construire des parcours individualisés de formation aux compétences clés
Intervenante	Isabelle DANET Formatrice-Consultante
Durée Date Lieu	2 jours 30 Sept. et 1 ^{er} Oct. 2015
Inscription obligatoire Avant le 30 juin 2015 Nombre de place limité à 15 stagiaires Participation non payante	
Contact	AGEFMA Céline JEROME Tél : 0596 71 21 86 celine.jerome@agefma.fr